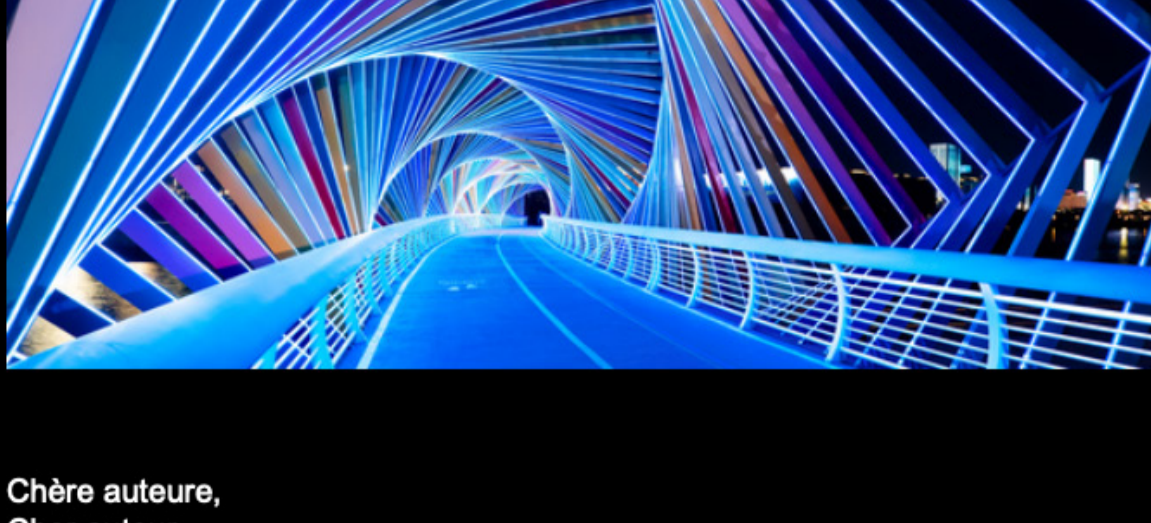


## LETTRE D'INFORMATION AUX AUTEURS

## DIGITAL FUTURE

Novembre 2024



Chère auteure,  
Cher auteur,

Au cours de l'année écoulée, il est devenu évident que les développements technologiques se font à une vitesse fulgurante. Prenons l'exemple de l'intelligence artificielle générative (genAI), qui est aujourd'hui un sujet de conversation omniprésent. C'est pourquoi nous vous présentons une édition spéciale de notre lettre d'information aux auteurs, entièrement consacrée à la genAI et à d'autres innovations numériques.

Dans cette édition, vous trouverez une interview de mon collègue Marcel Vonder et de moi-même sur l'impact de la genAI sur notre travail, suivie d'une contribution de l'un de nos auteurs. En outre, nous abordons les principaux développements du rapport d'enquête 2024 « Avocats et juristes face au futur » et fournissons de plus amples informations sur PublishOne (outil de rédaction) et sur la loi européenne sur l'IA.

Nous sommes également très curieux de connaître votre point de vue. En répondant à 4 questions, vous avez une chance de gagner deux billets pour un concert original.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture !

*Peter Immink, VP Content, Wolters Kluwer Legal & Regulatory Benelux*

## L'IA : un défi passionnant



## L'intelligence artificielle : toujours un moyen, jamais une fin en soi

À une époque où l'intelligence artificielle est devenue incontournable, Wolters Kluwer se heurte à un défi majeur : comment intégrer cette technologie dans nos outils sans faire de compromis sur la qualité et la fiabilité ? En tant qu'auteur, vous jouez ici un rôle essentiel. Au cours d'un échange passionnant, Peter Immink, VP Publishing & Operations, et Marcel Vonder, VP Product Management, ont partagé leur point de vue sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans le processus rédactionnel des publications juridiques et sur le rôle de l'expertise humaine.

[Vers l'interview complète](#)


## Dirk Visser à propos de l'intelligence artificielle générative et des droits d'auteur

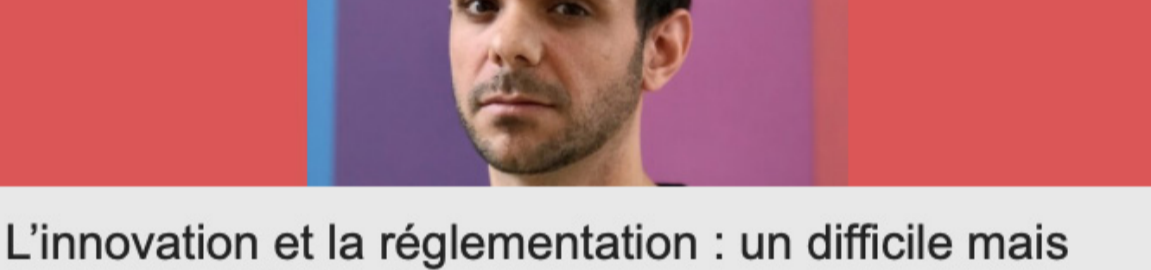
Peter Immink a récemment discuté de l'impact de l'intelligence artificielle générative avec Dirk Visser, avocat et professeur en droits de propriété intellectuelle à l'Université de Leiden. Quelles sont les conséquences de l'intelligence artificielle générative pour les étudiants et les enseignants : comment font-ils face aux nouvelles possibilités qu'elle offre ? Quels défis se profilent à l'horizon ? Cette discussion a conduit à la rédaction d'un article intéressant, qui traite également de la question des droits d'auteur. Nous citons brièvement le passage correspondant :

« L'émergence de l'intelligence artificielle soulève de nombreuses questions en matière de droits d'auteur, y compris dans l'enseignement. Une nouvelle réglementation est-elle nécessaire pour protéger les droits d'auteurs à l'ère de l'intelligence artificielle ? Pour l'instant, il est encore difficile de dire comment le cadre législatif évoluera. Dirk Visser appelle, dans tous les cas, à la prudence. « Le législateur est inévitablement en retard par rapport aux nouvelles technologies, même si je n'ose dire qu'une législation plus rapide est la solution. Ce qui compte davantage, c'est la façon dont la pratique évolue. La manière dont les juges abordent l'intelligence artificielle et les décisions qu'ils prennent orienteront l'avenir tant de l'enseignement que des droits d'auteurs. »

Une évolution que nous suivons de près chez Wolters Kluwer. Affaire à suivre !

[Lisez ici l'article complet](#)

## Voice of innovation



## L'innovation et la réglementation : un difficile mais indispensable équilibre

Dans l'article *Innovation et la réglementation : un difficile mais indispensable équilibre*, Orian Dheu analyse la recherche de nouvelles technologies dans le domaine des véhicules autonomes.

[En savoir plus](#)


## Future Ready Lawyer

Comme le montre le rapport d'enquête 2024 « Avocats et juristes face au futur » de Wolters Kluwer, les juristes du monde entier utilisent l'IA générative, mais il existe aussi de nombreux défis. Les participants à l'enquête confirment que les attentes continuent de croître en matière d'amélioration de l'efficacité, d'automatisation des processus et de recherche juridique.

À mesure que la technologie progresse, que les réglementations évoluent, que la main-d'œuvre change et que l'industrie juridique s'adapte, la sixième enquête annuelle sur les professionnels du droit face au futur se concentre aussi sur les tendances significatives. Cependant, le rapport aborde également les modèles commerciaux, la gestion des talents et la demande croissante d'expertise en matière d'ESG. Les résultats de l'enquête offrent un aperçu des principaux défis et opportunités auxquels les professionnels du droit sont actuellement confrontés tout en fournissant des conseils sur la façon de naviguer dans un avenir proche.

[Téléchargez le rapport ici](#)

## PUBLISH ONE

## Renforcez votre efficacité et votre impact avec PublishOne

Découvrez PublishOne, la plateforme de publication innovante que Wolters Kluwer proposera prochainement à ses auteurs. Celle-ci vous permet de continuer à travailler dans votre environnement Microsoft Word habituel, tandis qu'elle convertit automatiquement vos textes dans des formats de publication avancés. Aucun obstacle technique, simplement un travail plus efficace et une publication plus rapide, tant en ligne que sur papier. Envie de savoir comment cette plateforme peut améliorer votre processus de rédaction ?

[Lisez ici l'article et découvrez comment avoir encore plus d'impact grâce à PublishOne !](#)


## La loi 2024 sur l'IA de l'Union européenne

La loi européenne sur l'intelligence artificielle est entrée en vigueur le 1er août 2024. Adopté en mars, le texte a été publié le 12 juillet au Journal officiel.

Avec ce nouveau règlement, l'Union européenne entend protéger ses citoyens contre les dérives possibles de l'utilisation de l'intelligence artificielle. La loi sur l'IA réglemente donc les conditions d'utilisation de certains algorithmes et de l'intelligence artificielle. La population et les organisations au sein de l'Union européenne doivent pouvoir compter sur des systèmes d'intelligence artificielle sous contrôle humain, sûrs, transparents, traçables, non discriminatoires et assez précis pour remplir leur fonction.

Afin de garantir une approche réglementaire proportionnée, les règles sont adaptées à l'ampleur des risques que les systèmes d'intelligence artificielle peuvent générer, au moyen d'une approche des risques clairement définie. Les applications d'intelligence artificielle sont ainsi réparties en quatre catégories distinctes : du risque minimal au risque inacceptable. L'importance de la réglementation réside naturellement dans la catégorie à haut risque : lorsqu'une décision portant sur un enjeu fondamental est prise par un système d'intelligence artificielle. Dans ce cas, la loi sur l'IA impose la transparence.

L'entrée en vigueur des différentes règles s'étalera sur une période de deux à trois ans.

*Suzanne MacDonald, Managing Counsel, AI & Privacy, Wolters Kluwer*

PARTICIPEZ et GAGNEZ un billet-duo pour le lunch-concert de Victor Somma *Minimal Dreams*

Nous sommes curieux de connaître votre point de vue et vos idées sur l'impact de l'IA sur vos activités professionnelles. Participez à notre enquête, répondez aux 4 questions et gagnez un billet-duo pour le lunch-concert de Victor Somma *Minimal Dreams* le 17 novembre 2024 à Namur

[Gagnez un billet duo](#)


Si vous avez des [questions](#) ou des [suggestions](#) à la suite de cette lettre d'information, n'hésitez pas à m'en faire part.

Cordialement,

**Peter Immink**

VP Content Benelux  
Wolters Kluwer Legal & Regulatory

